

Ordonnance de Louis XIV. Pour les Armées Navales & Arsenaux de Marine. Du 15 Avril 1689. Nouvelle Edition augmentée des deux Reglemens par Colonnes. Le premier, pour les Appointements des Officiers à la Mer, & Solde des Equipages. Le second, pour la quantité des Minitions, Agrez, Aparaux &... Avec une Table alphabétique des matières..

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance de Louis XIV. Pour les Armées Navales & Arsenaux de Marine. Du 15 Avril 1689. Nouvelle Edition augmentée des deux Reglemens par Colonnes. Le premier, pour les Appointements des Officiers à la Mer, & Solde des Equipages. Le second, pour la quantité des Minitions, Agrez, Aparaux &... Avec une Table alphabétique des matières..

A pour autre édition sur le même support : 1764 chez Prault Ordonnance de Louis XIV. .
1760 chez Pierre Prault pere Reglement des appointements des officiers à la mer, et solde des équipages, tiré de l'Ordonnance du 15 Avril 1689, concernant les Armées Navales & Arcenaux de Marine .
1759 chez Pierre Prault Reglement des appointemens des officiers a la mer, et solde des equipages, tiré de l'ordonnance du 15 avril 1689, concernant les armées navales & arcenaux de marine .
1689 chez Estienne Michallet Ordonnance de Louis XIV pour les armees navales et arcenaux de marine .

Contient : Reglement des appointements des officiers à la mer, et solde des équipages, tiré de l'Ordonnance du 15 Avril 1689, concernant les Armées Navales & Arcenaux de Marine

Adresse bibliographique : A Paris : chez Prault, 1764

Description matérielle : 3 parties en 1 vol. (452, 49, 124 p.) ; in-12° + + 1 emboitage

Note(s) : Français

Recensé dans le Catalogue général des livres composant les bibliothèques du Ministère de la Marine et des colonies : 329 - M4

Note sur les bibliographies et les index : La table des matières constitue la troisième partie de l'ouvrage (124 p.)

Sujet(s) : réglementation maritime
Louis XIV, règne de (1643-1715)
administration de la marine militaire
port militaire
1600-1699
1700-1799
France